



HAL
open science

Un dépôt de fondation (monnaies gauloises) sur le site de Marinesque Combe-Rouge à Loupian (Hérault).

Iouri Bermond, Michel Feugère

► To cite this version:

Iouri Bermond, Michel Feugère. Un dépôt de fondation (monnaies gauloises) sur le site de Marinesque Combe-Rouge à Loupian (Hérault).. Cahiers Numismatiques, 2017, 213, pp.5-11. halshs-01723995

HAL Id: halshs-01723995

<https://shs.hal.science/halshs-01723995>

Submitted on 7 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CAHIERS NUMISMATIQUES

REVUE TRIMESTRIELLE
DE LA
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

S O M M A I R E

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Le premier numéro hors-série des « Rencontres Numismatiques » de la SÉNA 3

ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

**Un dépôt de fondation (monnaies gauloises) sur le site de Marinesque
Combe-Rouge à Loupian (Hérault)**

Jouri Bermond et Michel Feugère..... 5

Un statère inédit « au bouclier » attribué aux Sussions

Pierre Gendre 13

**La série en or au type du « décor bouleté » au nord de la Celtique :
essai de synthèse**

Louis-Pol Delestrée 17

Un bronze inédit aux trois légendes ARTOIAMOS, NAVMV, CRIXICINOS

Nicolas Manios et Karim Meziane..... 25

Un denier d'un type inédit au monogramme de l'évêque de Poitiers Ansoaldus

Bernard Seguin et Philippe Schiesser..... 33

Un gros d'argent inédit de Venceslas 1er, duc de Luxembourg

Karim Meziane et Éric Vandenbossche 37

**Lecture des différents monétaires des mailles blanches de Charles IV
et Philippe VI dans deux dépôts inédits**

Thibault Cardon 41

**Un type monétaire inédit de l'atelier de Pymont (Jura) au nom de
Philippe II de Vienne**

Thierry Euvrard 49

**Baux monétaires inédits des principautés d'Arches-Charleville et de
Château-Regnault en Ardennes (1610) 2e partie**

Christian Charlet 53

**Le dernier « écu blanc » de Louis XIV, créé à Paris en 1689, montrant le portrait
anticipé de l'écu de la première réformation (huit L, 1er type)**

Christian Charlet et Arnaud Clairand 59

**Un dépôt de fondation (monnaies gauloises)
sur le site de Marinesque Combe-Rouge à Loupian (Hérault)**

par Iouri Bermond* et Michel Feugère**

Aux confins de la cité de Béziers, tout près des garrigues de Villeveyrac qui forment la limite orientale de cette cité avec le territoire voisin des Arécomiques, le site de Marinesque Combe-Rouge se trouve à proximité immédiate de mines de bauxite, dont l'exploitation menaçait directement les vestiges (fig. 1). La fouille archéologique ouverte en 2005, après une campagne de sondages l'année précédente, s'en est donc trouvée compliquée pour d'évidentes raisons de sécurité. Ce n'est qu'en 2014 que, le dossier administratif une fois traité, les travaux d'exploration du site ont pu reprendre, et dégager une grande partie d'un établissement bordier de la voie domitienne, établi de part et d'autre d'un petit franchissement de ruisseau, dont l'évolution géo-morphologique a conditionné l'évolution, et finalement l'abandon du site (Bermond et al. 2016).

Au terme de la campagne de 2014, plusieurs ensembles bâtis sont connus et plus ou moins explorés autour du franchissement : les deux parties les mieux connues se situent en aval du ruisseau et sont donc séparées par un thalweg aménagé recueillant les eaux de ruissellement. Nous nous intéressons ici aux bâtiments de la rive gauche, où les fouilles ont reconnu les éléments d'une auberge ou, au moins, d'un établissement accueillant le public de voyageurs.

C'est à la période tardo-républicaine que remonte l'aménagement du site, avec la construction des bâtiments de la rive gauche, pour lesquels deux états successifs ont été reconnus. Plusieurs éléments comme l'accumulation des foyers bâtis sur le sol de l'une des pièces de cet état, le faciès céramique ou encore l'abondance des monnaies, plaident pour interpréter ce bâtiment comme une auberge offrant aux voyageurs une restauration sur place. Cette entreprise semble connaître un réel succès puisque peu de temps après sa mise en place, l'établissement est agrandi et le plan en conséquence remanié avec la construction de nouveaux bâtiments.

Dans la pièce PI, directement en contact avec la partie élargie de la voie domitienne qui permettait aux véhicules de stationner devant l'auberge, un petit dépôt monétaire a été découvert au niveau d'un seuil disparu, qui était sans doute en bois (US 2088). Les cinq monnaies d'argent, retrouvées regroupées mais sans contenant individualisé, devaient se trouver directement sous le seuil où elles ont donc dû être déposées lors de la mise en place de cet accès. Même si l'attribution stratigraphique de ce seuil à l'état intermédiaire ou l'état 2 ne peut pas être établi en toute certitude, on peut noter le choix symbolique du seuil, passage obligé des propriétaires et de la clientèle, pour l'enfouissement de ce dépôt.

* iouri.bermond@culture.gouv.fr

** michel.feugere@mom.fr

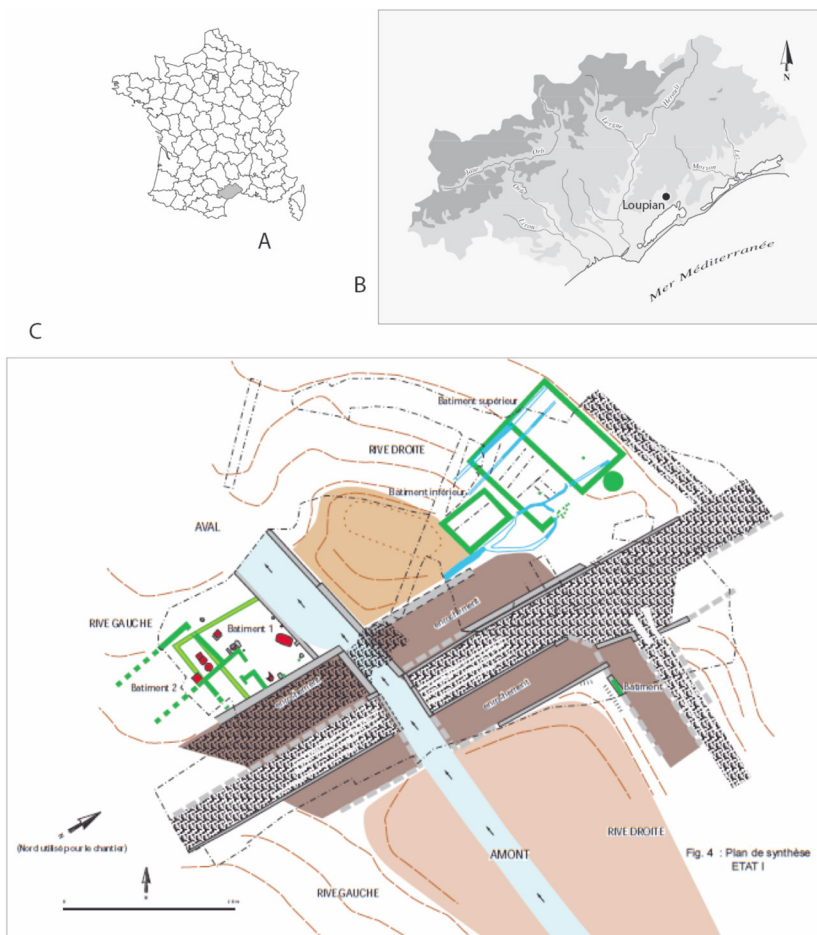


Fig. 1 : Localisation et plan du site de Marinesque Combe-Rouge à Loupian (DAO. Bermond)

Les monnaies (fig. 2)

Les cinq monnaies du dépôt consistent exclusivement en émissions en argent, d'origines diverses. Il s'agit d'espèces « lourdes », à l'exclusion des divisions de type obole (massaliète ou indigènes), qui forment pourtant l'essentiel de la circulation des monnaies d'argent dans la région.

DRM-55-57

Drachme légère ; Droit : tête d'Artemis à dr., AM en monogramme devant ; Revers : lion marchant à dr., Δ sous le ventre, Φ AO à l'exergue

•76 iso. 583 ; 2,00 g.

VDR-5820

Denier BR / COMA ; Droit : tête casquée à droite, devant BR ; Revers : cavalier au galop à droite, dessous COMA.

•34 iso. 436 ; 1,77 g.

DCR-249C

Monnaie à la croix de type « négroïde » ; Droit : tête «négroïde» à chevelure bordée de S à la partie supérieure, associés à une rangée de V ou de Y pointée en bas ; Revers : croix, croissants périphériques dans les quatre cantons; anneau au quatrième canton; globule dans les trois autres. ; LT 2986 et suiv.

•51 iso. 437 ; 1,97 g (fourrée).

•52 iso. 438 ; 1,73 g (fourrée).



Fig. 2 : Monnaies du dépôt (photos M. Feugère)

Placé sous le seuil d'un espace ouvert sur la voie attenante, ces cinq espèces monétaires ne relèvent pas, comme les autres qui ont pu être retrouvées dans les différents espaces domestiques, d'une utilisation courante, mais bien d'un dépôt volontaire. La modestie de cet ensemble nous interdit d'y voir un lot thésaurisé ; en revanche, sa composition tout comme son emplacement permettent de l'interpréter comme un dépôt de fondation, les monnaies ayant clairement été déposées sous le seuil à l'occasion de l'un des remaniements du bâtiment. L'étude architecturale permettant d'exclure la construction initiale, on est donc en présence d'un événement lié à une extension ou reconstruction du bâtiment 1. Nous ignorons bien sûr si des dépôts de ce type ont pu exister au moment de la mise en place du site, mais l'existence de ce lot nous apprend qu'au cours de son existence, sans doute dans une phase de prospérité permettant d'engager les frais d'une extension, les propriétaires du site ont voulu invoquer les divinités pour attirer leur bienveillance sur cette entreprise.

Malgré son apparente modestie, cette découverte est importante à plus d'un titre. D'une part, la pratique des dépôts de fondation de la fin de l'Âge du Fer est encore mal connue dans la région, sans parler de la Gaule où seuls les cas les plus évidents

paraissent avoir retenu l'attention des archéologues. Mais on s'aperçoit au fil des découvertes, rarement spectaculaires, peuvent ne consister qu'en quelques objets brisés, mais soigneusement choisis et enfouis dans un point remarquable du site. C'est le cas, par exemple, des quelques exemples du Haut-Empire connus dans la région, comme le dépôt de fondation du site de Saint-Bézard à Aspiran, où le vase en sigillée enfoui entre 17 et 20/25 de n. ère sous un angle du portique de la villa semble une production de l'atelier italique d'où est venu le maître-potier Quintus Iulius P. (Mauné, Carrato 2012, 30-35). Plus discret encore, sur la villa voisine de Vareilles à Paulhan, est le dépôt certainement religieux d'un sesterce de Claude, frappé en 41 de n. ère et en parfait état, qui a été inséré dans la maçonnerie du grand chai en L construit très précisément à cette époque (rens. S. Mauné). Cette découverte fait écho à celle d'un denier de Germanicus frappé entre 37 et 41 et enserré dans une feuille de plomb repliée, qui avait été autrefois recueilli, malheureusement hors contexte, sur la villa de La Domergue à Villeneuve-les-Béziers (Clavel 1970, 609, fig. 83). Ces dépôts nous paraissent reliés à des cérémonies religieuses tenues à l'occasion d'événements importants de l'histoire du site, construction ou extension, marquant à chaque fois un pari sur l'avenir. On comprend qu'à de telles occasions, ces entrepreneurs aient cherché à se concilier la faveur des dieux.

Mais ces dépôts ont également, nous semble-t-il, une dimension identitaire. À Vareilles, le choix du vase enfoui dans le dépôt de fondation du domaine raconte une histoire, celle d'un potier venu d'Italie et se lançant dans la production de céramique sigillée, en fondant un domaine à vocation mixte, agricole et artisanale. De nombreuses estampilles du même personnage, sur céramique sigillée locale, sur dolium, sur des anneaux de bronze, nous renseignent sur la réalisation du projet qui a été développé sur place dans les décennies suivantes. Mais le parallèle le plus pertinent pour le dépôt de Marinesque, à la fois du point de vue de la pratique et de la chronologie, est celui du sanctuaire des Terrasses-de-Montfo à Magalas. Ici, ce sont trois monnaies en argent qui ont été recueillies dans un foyer placé à côté d'une probable entrée ancienne du temenos, c'est-à-dire à nouveau un emplacement choisi et un événement qui peut être associé à la mise en place du sanctuaire (Feugère, Ginouvez 2016). Les monnaies sont trois frappes rutènes, deux drachmes (RUT-266 et RUT-206B) et une obole (OCR-263). Le choix de ces émissions, certainement antérieures à la mainmise romaine sur la partie méridionale du territoire rutène, signe le caractère strictement indigène du premier temple de Magalas (Feugère 2008 ; Feugère, Py 2011a ; 2011b).

De la même manière, les espèces sélectionnées à Marinesque expriment le caractère indigène des dédicants. Quatre d'entre elles sont des frappes gauloises, qu'un entrepreneur romain n'aurait jamais utilisées à cette époque, la cinquième une émission massaliète, très répandue dans toute la région. L'absence de toute émission romaine, alors que la région est alors largement irriguée par des deniers, victoriats et asses républicains, est très révélatrice. L'émission la plus représentée est le type négroïde DRC-249C, dont la répartition se superpose presque exclusivement au territoire arécomique (Feugère, Py 2011a, carte p. 253 ; ici fig. 3). Sa présence majoritaire dans le dépôt est aussi une revendication ethnique, par rapport notamment à l'absence délibérée de toute émission rutène, dont le territoire commençait immédiatement à l'Ouest (Vial

2011 ; Feugère, Py 2011b). Quant au denier COMA VDR-5820, c'est une émission de la vallée du Rhône qu'on hésite encore à attribuer aux Cavares ou aux Allobroges (ibid., 217-218). Sa présence détonne ici, la répartition des découvertes – et notamment le trésor d'Hostun qui en regroupe 171 exemplaires) – renvoyant à une zone assez éloignée, le pays valentinois ; mais quelques exemplaires en ont été découverts aussi autour d'Orange (fig. 4). Les drachmes légères de Marseille, à cette époque, connaissent une répartition plus diffuse le long du littoral (fig. 5) et la présence de cette espèce dans le dépôt de Marinesque ne sert sans doute qu'à inscrire le site dans le contexte des activités commerciales stimulées par les trafics massaliètes.

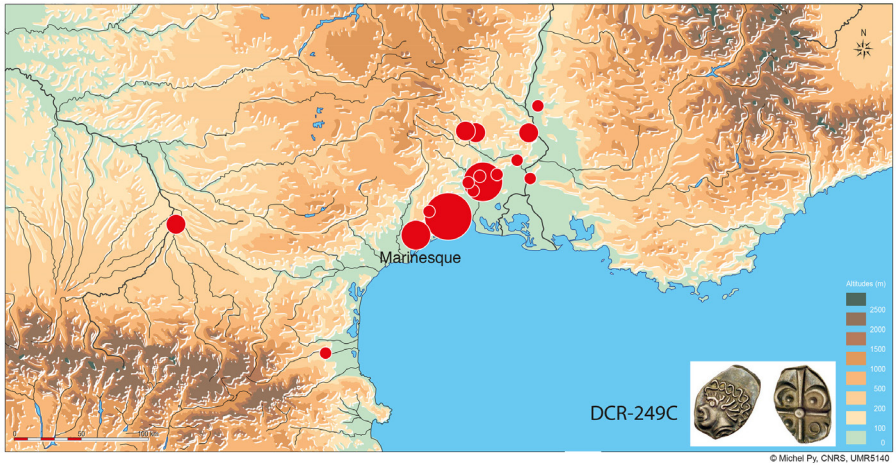


Fig. 3 : Répartition des monnaies DCR-249C (1 type) en Gaule du Sud (Dicomon)

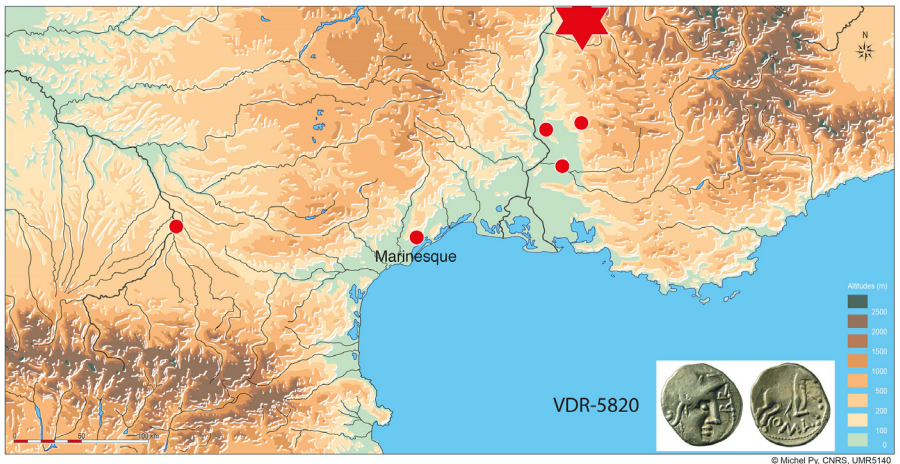


Fig. 4 : Répartition des monnaies VDR-5820 (1 type) en Gaule du Sud (Dicomon)

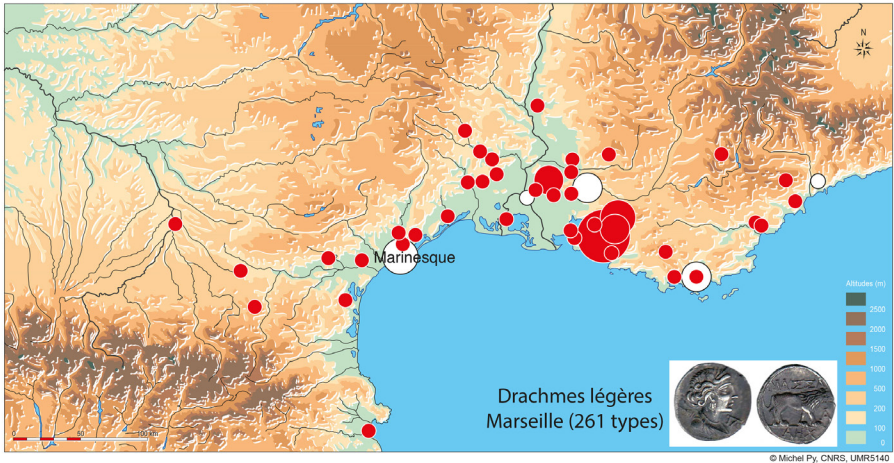


Fig. 5 : Répartition des drachmes légères de Marseille (261 types)
en Gaule du Sud (Dicomn)

La pratique du dépôt de fondation fait partie de celle, plus englobante, des rites domestiques avec laquelle on la confond parfois. Relativement banale dans le contexte de la Méditerranée gréco-romaine, elle est désormais explorée avec soin dans la protohistoire européenne récente (Gerritsen 1994 ; Mathiot 2000 ; Beilke-Voigt 2007 ; Nicolai 2009). Elle reste cependant peu étudiée en Gaule, et moins encore en Gaule romaine, malgré quelques études stimulantes (Augst : Schmid 2010 ; Besançon : Fischer, Giard 1992, 128 ; Bois-l'Abbé : Hollard 2000). Dans le domaine des croyances et des pratiques qui leurs sont liées, la relation avec le substrat préromain est cependant un thème central. Le dépôt de Marinesque, à l'interface entre celticité et romanité, pourra entrer dans ce dossier qui reste à élaborer.

Bibliographie

Beilke-Voigt 2007 : I. Beilke-Voigt, Das "Opfer" im archäologischen Befund. Studien zu den sog. Bauopfern, kultischen Niederlegungen und Bestattungen in ur- und frühgeschichtlichen Siedlungen Norddeutschlands und Dänemarks, Berliner Archäologische Forschungen 4, Leidorf, Berlin.

Bermond et al. 2016 : I. Bermond, M. Christol, M. Feugère, Chr. Pellecier, C. Sanchez, Marinesque (Loupian, Hérault). Un relais routier sur la voie Domitienne, Gallia 73 (1), 2016, p. 41-69

Feugère 2008 : M. Feugère, Le monnayage gaulois BnF 3571-72 et les origines préromaines de la cité de Béziers, Revue numismatique 164, 2008, p. 185-208.

Feugère, Ginouvez 2016 : M. Feugère, O. Ginouvez, Un dépôt de monnaies gauloises sur le site des Terrasses-de-Montfo à Magalas (Hérault), CahNum, 208, juin 2016, p. 5-11.

Feugère, Py 2011a : Feugère, Py 2011 : M. Feugère, M. Py, Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530 - 27 av. n. ère), Ed. Mergoïl et BnF, Montagnac 2011.

Feugère, Py 2011b : M. Feugère, M. Py, Emissions et circulation monétaires chez les Rutènes avant Auguste. In : P. Gruat, J.-M. Pailler, D. Schaad (dir.), *Les Rutènes, du peuple à la cité, de l'indépendance à l'installation dans le cadre romain (150 av. J.-C. – 100 p.C.)* (Colloque de Rodez et Millau (Aveyron), les 15, 16 et 17 nov. 2007 (Suppl. Aquitania, 25), Bordeaux 2011, p. 297-312.

Fischer, Giard 1992 : B. Fischer, J.-B. Giard, Argent comptant et petite monnaie. In : J.-O. Guilhot, C. Goy (dir.), *20 000 m³ d'histoire. Les fouilles du Parking de la Mairie à Besançon*, Besançon 1992, p. 118-128.

Gerritsen 1994 : F. Gerritsen, *Landscape and Community in the Late Prehistoric Meuse-Demer-Scheldt Region*, Amsterdam 1994.

Hollard 2000 : D. Hollard, Le dépôt monétaire du théâtre du sanctuaire gallo-romain d'Eu "Bois-l'Abbé" (Seine-Maritime). *Trésors Monétaires*, XIX, 2000, p. 33-55.

Mathiot 2000 : D. Mathiot, *Les occupations rurales à l'âge du fer entre la Somme et le delta Meuse-Rhin. Organisations spatiales, spécificités régionales et marqueurs culturels* (Thèse, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3), 2000.

Mauné, Carrato 2012 : St. Mauné, Ch. Carrato, Le complexe domanial et artisanal de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault) au début du I^{er} s. ap. J.-C. *Fondation et genèse*, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 45, 2012, p. 21-38.

Nicolai 2009 : C. von Nicolai, Pour une "contextualisation" des dépôts du deuxième âge du Fer en Europe tempérée. *Revista d'Arqueologia de Ponent* 19, 2009, p. 75-90.

Schmid 2010 : D. Schmid, *Bauopfer in Augusta Raurica: zu kultischen Deponierung im häuslichen Bereich*. In : C. Ebnöter et al. (Hrsg.), *Oleum non perdidit. Festschrift für Stefanie Martin-Kilcher zu ihrem 65. Geburtstag* (Antiqua 47), Basel, 2010, p. 285-293.

Vial 2011 : J. Vial, *Les Volques Arécomiques et le Languedoc oriental protohistorique* (Monogr. Archéologie Médit.), Lattes 2011.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Présidents d'Honneur : J. BABELON (†), F. BENOIT (†), de l'Institut, P. LAFOLIE (†),
J.-B. COLBERT de BEAULIEU (†), R. CORBIN (†), de l'Institut, M. LE ROY(†),
J. DUPLESSY, L. GAVELLE, L.-P. DELESTRÉE, L. SCHMITT

TARIF 2017

Cotisation avec abonnement	35 €
Cotisation avec abonnement (étudiants, moins de 25 ans, chômeurs et bénéficiaires des minima sociaux)	17,5 €
Abonnement simple aux <i>Cahiers Numismatiques</i> (personnes morales)	33 €
Cotisation seule (sans abonnement aux <i>Cahiers Numismatiques</i>)	10 €
Cotisation de soutien avec abonnement aux <i>Cahiers Numismatiques</i>	70 €
Supplément pour envoi à l'étranger	3 €
Supplément pour chèque tiré hors de France	15 €
Prix de la revue au numéro (étranger : +2 €)	9 €
Collection complète (avec quelques photocopies) franco de port	500 €

Comité de rédaction

L.-P. Delestrée (Directeur de la publication), D. Hollard (Secrétaire de rédaction), P.-M. Guihard, F. Arbez, A. Clairand, C. Charlet, G. Demaux, P. Schiesser, K. Meziane.

Le Comité de rédaction se réunit une demi-heure avant la réunion mensuelle de la Société.

Les opinions exprimées dans les articles engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Toute la correspondance doit être envoyée à l'adresse suivante :
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES
c/o Maison des Associations du 1^{er} arrondissement
5 bis rue du Louvre - 75001 PARIS

Site Internet : <http://www.sena.fr>



Publication périodique trimestrielle ISSN 0008-0373
Le directeur de la publication :
Louis-Pol DELESTRÉE

Certificat d'inscription n° 0318 G 82922
Prépresse : SÉNA
Imprimerie : Chirat